RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-26-2141 du 03/11/2026

Délégation de signature du 2 novembre 2026

Direction des vérifications nationales et internationales

RÉSUMÉ

Délégation de signature en matière de ressources humaines et budgétaires

Date d'application : 02/11/2026

DOCUMENTS À ABROGER

Délégation de signature BOFIP-RHO-25-1652 du 04/09/2025

L'administrateur de l'État hors classe, chargé de l'intérim de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI),

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2000 modifié relatif à la direction des vérifications nationales et internationales ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2026 portant nomination de M. Sébastien GEFFROY, administrateur de l'État hors classe chargé de l'intérim de la direction des vérifications nationales et internationales ;

Vu les conventions de délégation de gestion des 16 décembre 2024 et 19 décembre 2024 entre la direction des vérifications nationales et internationales et la direction nationale d'enquêtes fiscales ;

Décide :

Article 1er

Délégation générale de signature est donnée à :

- M. Florent BOISSAY, administrateur de l'État ;
- M^me^ Pauline JOLIVET, magistrate du 1^er^ grade ;
- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint ;
- M^me^ Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques,

à effet de :

- signer, seuls, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part ;
- recevoir les crédits des programmes relevant du périmètre budgétaire du Ministère des Finances et des Comptes publics, et notamment des programmes 156 – Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local et 723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État.

Article 2

Délégation de signature en matière de dépenses, de recettes et de marchés publics est donnée à :

- M. Florent BOISSAY, administrateur de l'État ;
- M^me^ Pauline JOLIVET, magistrate du 1^er^ grade ;
- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint ;
- M^me^ Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques ;

 à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion budgétaire de la DVNI ainsi qu'en matière de marchés publics.

Par ailleurs, les porteurs de carte ci-après désignés effectuent les achats dans le cadre du circuit interne de décision retenue respectivement au siège de la direction :

- M^me^ Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques ;
- Mme Adeline PUECHBERTY, inspectrice principale des Finances publiques.

Article 3

Délégation de signature en matière d'opérations d'inventaire :

Délégation de signature pour signer, dans la limite de ses attributions et compétences, toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière est donnée à :

- M. Florent BOISSAY, administrateur de l'État ;
- Mme Pauline JOLIVET, magistrate du 1er grade ;
- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint,
- Mme Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques.

Article 4

Délégation de signature en matière de dépenses et de recettes à l'effet d'émettre et de signer tout document, emportant ordre de payer ou de percevoir et tous les actes en matière d'expression des besoins d'achat et de constatation du service fait est donnée à :

- M. Florent BOISSAY, administrateur de l'État ;
- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint ;
- Mme Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques ;
- Mme Adeline PUECHBERTY, inspectrice principale des Finances publiques.

Article 5

Délégation pour signer et/ou valider les ordres de mission et états de frais dans le progiciel chorus DT est donnée à :

- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint ;
- Mme Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques ;
- M. Patrice LE ROUZO, contrôleur des Finances publiques ;
- Mme Aurélie MACIASZCZYK, contrôleur des Finances publiques ;
- Mme Claudette SEREMES, contrôleur des Finances publiques ;
- M. Victor MONZIOLS, agent des Finances publiques.

Article 6

Délégation de signature en matière de gestion des ressources humaines à l'effet de signer les actes administratifs et comptables en matière de personnel ainsi que les états liquidatifs ou indemnités est donnée à :

- M. Florent BOISSAY, administrateur de l'État ;
- Mme Pauline JOLIVET, magistrate du 1er grade ;
- M. Sébastien STEIGERT, administrateur des Finances publiques adjoint ;
- Mme Véronique PORREZ, inspectrice principale des Finances publiques ;
- Mme Adeline PUECHBERTY, inspectrice principale des Finances publiques ;
- M. Romuald PARREAU, inspecteur des Finances publiques.

Article 7

La présente décision annule et remplace l'ensemble des précédentes décisions de délégation de signature.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin d'informations administratives de la préfecture de Bobigny ainsi qu'au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT HORS CLASSE
EN CHARGE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DES
VÉRIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

SEBASTIEN GEFFROY

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directrice de publication : Amélie Verdier ISSN 2268-0756